

Vœu déposé par Geneviève Garrigos, Hamidou Samaké et les membres du groupe Paris en Commun relatif à la création d'un lieu de mémoire en hommage à Marzia Mohammadi et Hajar Mohammadi

Considérant que depuis la prise de Kaboul par les Talibans le 15 août 2021, les droits des femmes n'ont pas cessé d'être réduits en Afghanistan, le régime constituant aujourd'hui certaines associations un "apartheid de genre" ;

Considérant que parmi les droits les plus restreints figure le droit à l'éducation des filles, essentiel à leur autonomisation et leur émancipation, et que si dans un premier temps seul l'accès à l'Université a été interdit, aujourd'hui l'enseignement ne peut être dispensé qu'à domicile grâce à la radio ou à internet ;

Considérant que Marzia Mohammadi et Hajar Mohammadi passaient leur dernier examen d'entrée à l'Université le 29 septembre 2022 lorsqu'elles ont été tuées dans un attentat qui a fait 58 mortes à Kaboul ;

Considérant qu'en visant le Centre d'examen de Kankoor, exclusivement réservé aux jeunes femmes voulant étudier à l'Université, un an après la prise de Kaboul, les terroristes signifiaient que cette interdiction est totale et punie de mort ;

Considérant que cet attentat a profondément choqué les femmes et les filles en Afghanistan et a soulevé une vague d'indignation internationale ;

Considérant que depuis le 15 août 2021, le 20^{ème} arrondissement a accueilli de nombreuses jeunes femmes afghanes ayant dû fuir leur pays car ciblées par les Talibans en raison de leurs activités professionnelles - enseignantes, artistes, journalistes, défenseures des droits des femmes, sportives – pour poursuivre leurs études ou pour échapper à la prison, à un mariage forcé voire à la mort ;

Considérant que La ville de Paris soutient également de nombreuses associations qui viennent en aide en Afghanistan aux femmes pour leur éducation telle que Radio Begum, pour permettre l'accès à l'éducation et aux soins de santé dont elles sont privées ;

Considérant que Marzia et Hajar étaient amies depuis leur rentrée en primaire et que alors qu'elles avaient à peine 18 ans, elles partageaient de nombreux rêves que l'on a retrouvés retranscrits dans un cahier trouvé sous les décombres du centre d'examen ; que parmi ces rêves figurait celui de venir à Paris pour admirer la Tour Eiffel ;

Sur proposition de Geneviève Garrigos, de Hamidou Samaké et des élu.e.s du groupe Paris en Commun, le Conseil d'arrondissement émet le vœu que :

- Un lieu de mémoire soit identifié dans le 20^{ème} arrondissement de Paris d'où l'on puisse admirer la Tour Eiffel en hommage à Marzia Mohammadi et Hajar Mohammadi et ainsi à toutes les filles et les femmes qui, malgré l'interdiction imposée par les Talibans, poursuivent leur instruction trouvant en elle les clés de leur émancipation et de leur liberté.